



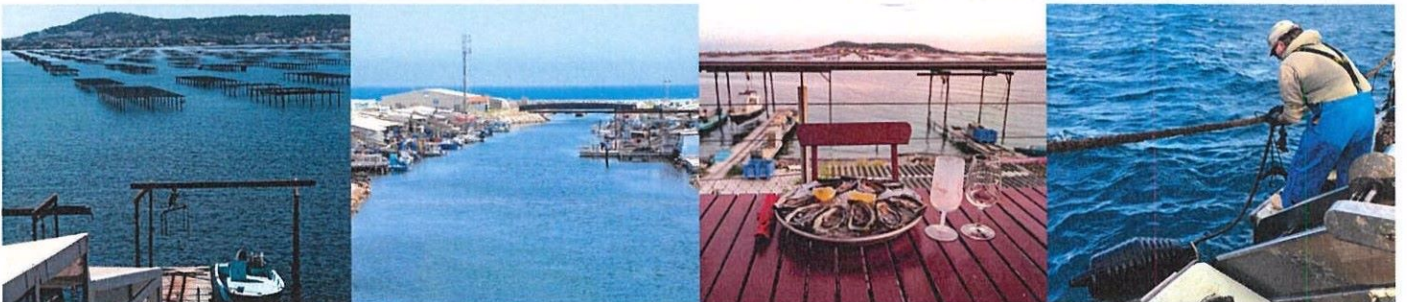
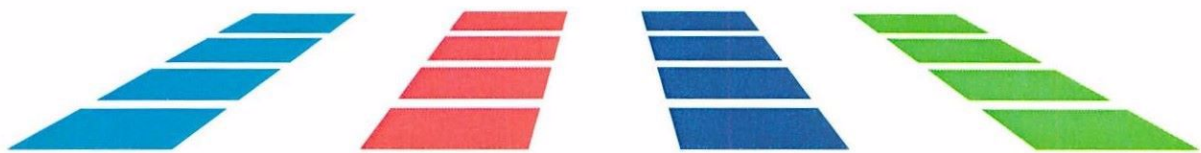
BILAN 2020-2021

PROSPECTIVE 2022

CONTRAT DE FILIÈRE

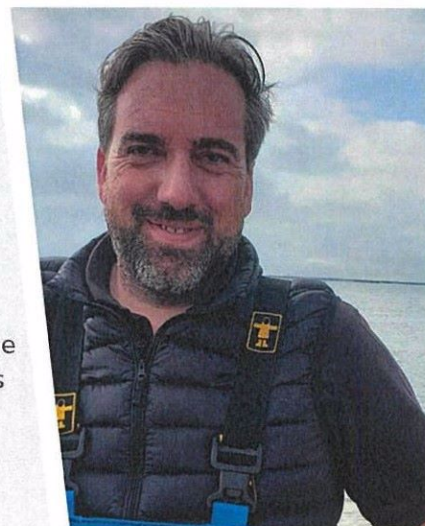
CONCHYLICOLE OCCITANIE

IMPLICATION,
CONCERTATION,
ACTIONS !



ÉDITO

En septembre dernier, nous avons signé le premier Contrat de filière conchylicole de France, il me semblait tout naturel de vous partager les avancées de ce plan d'action ambitieux auquel vous avez apporté votre pierre à l'édifice, et, au sein duquel la place de nos entreprises est au cœur des réflexions. En effet, cette démarche est née en 2019 pour apporter des réponses concrètes, structurées et concertées pour faire face, à la fois, au besoin de structuration de notre filière, mais aussi nous permettre d'affronter les grands enjeux conjoncturels, économiques, environnementaux, sanitaires, démographiques...



L'engagement dans ce Contrat de filière était avant tout une opportunité, mais également une certaine évidence pour trouver les réponses collectives afin de sécuriser et pérenniser les entreprises conchylicoles d'Occitanie en construisant, tous ensemble, un plan d'action multi partenarial efficient.

Je tiens donc à remercier, ici, en premier lieu les 160 professionnels de la région qui se sont investis dans les ateliers participatifs pour bâtir ensemble cette stratégie qui regroupe 105 actions à conduire d'ici à 2023, les membres du conseil du CRCM qui m'ont suivi majoritairement dans cette aventure hors du commun, nos salariés qui assurent la mise en œuvre quotidienne des actions du Contrat de filière, et, bien entendu, l'ensemble des institutions et partenaires qui nous accompagnent pour aller plus vite et plus loin tous ensemble !

Après la phase de construction participative de la démarche en 2019 et 2020, 2021 a été l'année de concrétisation et de lancement du Contrat de filière avec nos 10 partenaires signataires. En ce début d'année 2022, nous sommes au milieu du gué, avec 50 % des actions déjà engagées, près de 700 000 € de financement obtenus pour faire naître nos premiers projets, et 2 années restantes pour mener à bien le Contrat de filière.

Je vous souhaite une bonne lecture des projets en cours, et vous assure de ma motivation intacte pour œuvrer dans un intérêt commun à toujours répondre à tous les enjeux de notre filière et aux préoccupations quotidiennes de chacune de nos entreprises.

Patrice LAFONT – Président CRCM

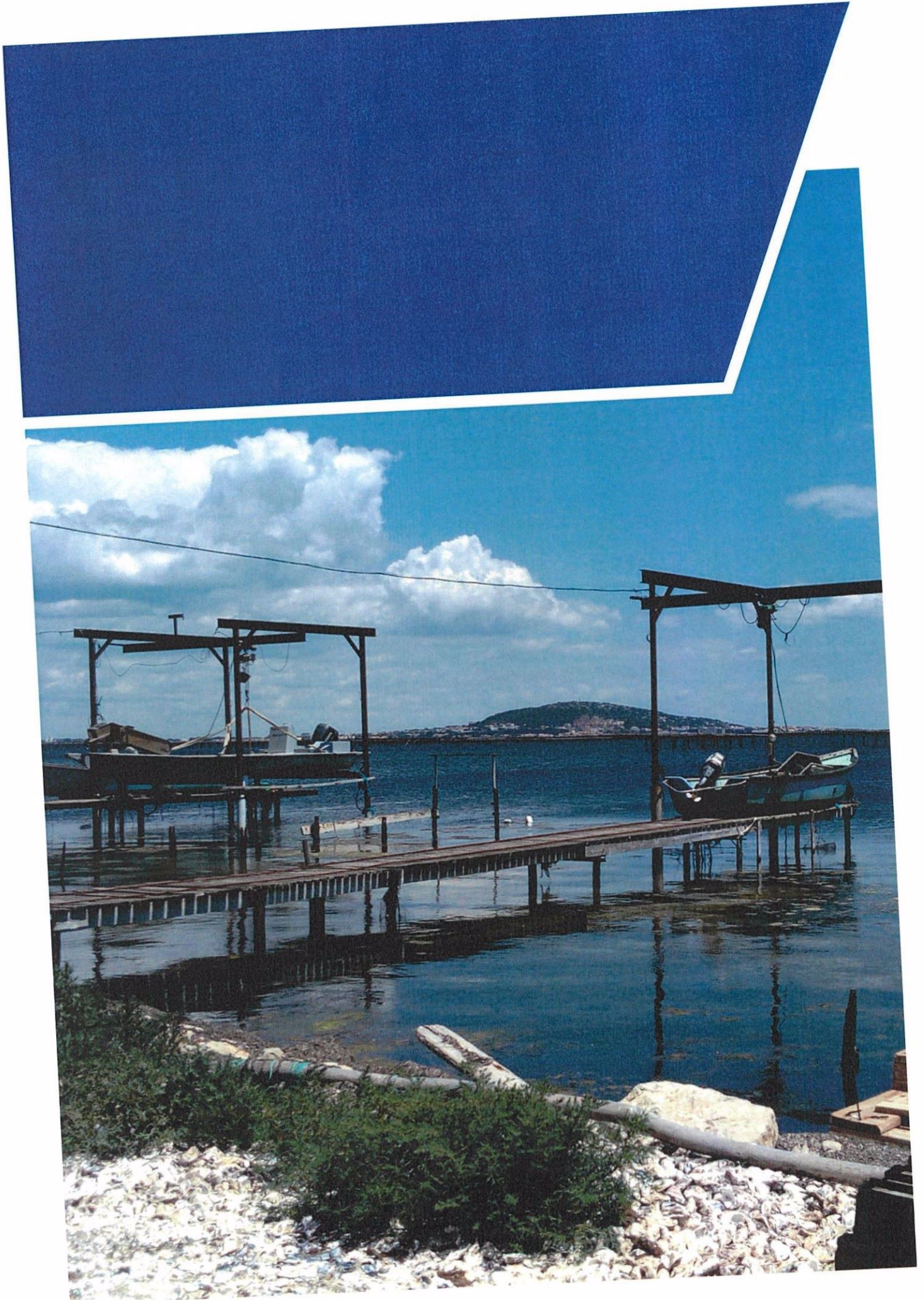
Directeur de publication : Patrice LAFONT – *Président CRCM*

Responsable de rédaction : Fabrice GRILLON-GABORIT – *Chargé de mission Contrat de filière*

Date de parution : 1^{er} janvier 2022

Crédits photos : CRCM, Borenstzein.

Mise en page : Fanny LOPEZ



QU'EST CE QUE LE CONTRAT DE FILIÈRE CONCHYLICOLE OCCITANIE ?

Le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée a souhaité initier en 2019 une démarche participative innovante et unique en conchyliculture, en s'engageant dans la mise en œuvre d'un Contrat de filière à horizon 2030 en Occitanie.

Un Contrat de filière fait suite aux besoins recensés lors d'une première phase de concertation. Il permet de définir un bouquet d'actions dont les objectifs répondent à des Orientations et des Axes stratégiques identifiés lors de la concertation des acteurs.

La signature de ce type de contrat formalise l'engagement réciproque des partenaires à mener les actions définies conjointement.

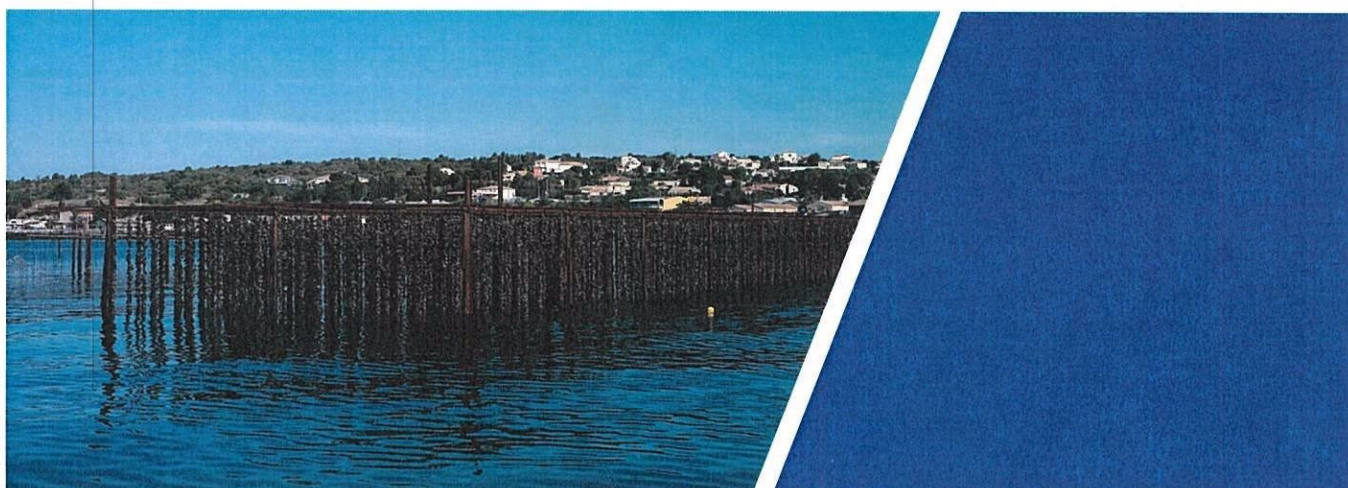
Il a pour objectifs de :

- Rassembler les professionnels et les partenaires institutionnels et techniques autour d'une stratégie de développement de la filière partagée en Occitanie ;
- Renforcer la compétitivité de la filière ;
- Conforter son potentiel d'innovation, d'adaptabilité aux enjeux environnementaux, de création de valeur ajoutée et d'emplois directs et induits ;
- Valoriser les huîtres et moules produites en Occitanie.

Le Contrat de filière conchylicole en Occitanie a été construit par le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée en partenariat avec les professionnels et 21 institutions partenaires.

Ce Contrat de filière, élaboré pour une durée de 3 ans, avec une très forte orientation environnementale et économique, définit les actions à mener pour renforcer la compétitivité des entreprises, élaborer et valoriser des produits de qualité, et imposer une belle notoriété à la conchyliculture méditerranéenne.

Il est co-animé par la Préfecture de Région, la Région Occitanie et le CRCM, avec le soutien de l'ensemble des partenaires signataires.



D'OÙ VIENT-ON ET OÙ EN SOMMES-NOUS ?

2019

- Étude stratégique de la filière.
- Identification des enjeux et problématiques régionales.

2020
MAI

Embauche d'un Chargé de mission pour animer la démarche sur 3 ans.
Financement 172 500 € à 80 % via Europe et Région Occitanie.

2020
SEPTEMBRE
DÉCEMBRE

Réunions de concertation entre la profession et les partenaires pour bâtir le plan d'action et entretiens individuels.
• 110 entreprises engagées dans les 10 réunions organisées.

2021
JANVIER

Réunions de présentation aux professionnels dans chaque port d'Occitanie.
• 160 entreprises parties prenantes.

2021
SEPTEMBRE

Signature du Contrat de filière, en la présence de Monsieur le Président du CNC et Monsieur le Directeur des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture du Ministère de la Mer, par les 10 partenaires signataires.

2020
JANVIER
FÉVRIER

Restitution de l'étude aux professionnels à Marseillan, Sète, Bouzigues-Loupian, Mèze et Leucate.

2020
JUIN
AOÛT

Rencontre des 22 institutions partenaires : Services de l'Etat, Collectivités, Recherche & Développement, Organismes consulaires, Gestionnaires et acteurs de l'environnement, Enseignement.

2020
DÉCEMBRE

Synthèse des remontées du terrain et définition des 105 actions.

2021
FÉVRIER

Validation de la démarche par le Conseil du CRCM.

2021
OCTOBRE

Présentation de cette démarche pionnière en France à Monsieur le Premier Ministre.





LE CONTRAT DE FILIÈRE EN CHIFFRES



ORIENTATION 1

Adaptabilité et résilience face aux changements climatiques des écosystèmes et aux pressions sanitaires

AXE 1

Bénéficier de naissains locaux adaptés et diversifier les productions

AXE 2

Sécuriser les productions

AXE 3

Un environnement de travail productif et durable

AXE 4

Des outils de production plus adaptés aux conditions du 21^e siècle

ORIENTATION 2

Accompagnement des entreprises au quotidien et sécurisation des espaces de production

AXE 5

Produire mieux dans une démarche de développement durable

AXE 6

Accompagner les installations et faciliter les transmissions d'entreprise

AXE 7

Préserver le foncier conchylicole

AXE 8

Observatoire technico économique de la filière

ORIENTATION 3

Promotion de la conchyliculture et valorisation des produits

AXE 9

Promouvoir les produits, les pratiques vertueuses et la qualité d'accueil dans les mas

AXE 10

Communiquer sur les métiers

AXE 11

Pénétrer des (nouveaux) marchés et développer des nouvelles activités dans les mas

AXE 12

Élaborer des produits de qualité

AXE TRANSVERSAL A

Communication interne et partage de l'information

AXE TRANSVERSAL B

Détecter, partager et insuffler l'innovation

AXE TRANSVERSAL C

Former et faire monter en compétences

AXE TRANSVERSAL D

Structuration de la profession

ÉTAT D'AVANCEMENT ACTIONS PORTÉES PAR LE CRCM AXE PAR AXE

ORIENTATION 1

ADAPTABILITÉ ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DES ÉCOSYSTÈMES ET AUX PRESSIONS SANITAIRES

AXE 1 / Bénéficiaire de naissains locaux adaptés et diversifier les productions.

- Étude pour expertiser l'opportunité de création d'une éclosérie-nurserie d'huîtres en Occitanie pour répondre aux besoins spécifiques du bassin de production méditerranéen.

Démarrage action : Novembre 2021 / Financement 100 000 € à 100 % via le Plan de relance.

AXE 2 / Sécuriser les productions

- Étude pour expertiser l'opportunité de création d'une, ou plusieurs, unité de mise à l'abri de coquillages sur Thau et Leucate.

Démarrage action : Novembre 2021 / Financement 90 000 € à 100 % via le Plan de relance.

- Conduite d'une expérimentation de la détoxification de coquillages en bassin suite à des blooms de *Dynophysis* à Leucate.

Démarrage action : Octobre 2021 / Financement 17 000 € à 100 % via le CNC.

AXE 3 / Un environnement de travail productif et durable

- Participation aux travaux du Réseau d'Observation Lagunaire pour mieux connaître les milieux (mer, lagune, bassin versant) pour répondre aux objectifs de qualité des milieux, d'état écologique de la lagune et de sécuriser et optimiser les productions conchylicoles et de pêche, co-animation du volet « pêche et cultures marines » / Lancement printemps 2021.

Démarrage action : Printemps 2021.

- Suivi et participation du Contrat de Gestion Intégrée et de Transition Ecologique du Bassin de Thau, où sera étudiée notamment la possibilité d'apports d'eau douce dans la lagune.

Signature du CGITE : Novembre 2021.

AXE 4 / Des outils de production plus adaptés aux conditions du 21ème siècle

- Étude prospective pour la relance des filières en mer ouverte.

Rendu étude : Décembre 2020 / Financement 58 000 € à 80 % via Europe et Région Occitanie.

- Suivi technico-économique de la production de moules en mer.

Démarrage action : Printemps 2022 / Financement 7 800 € à 100 % via le CEPRALMAR.

- Élaboration du prototype de la table conchylicole du XXIème siècle.

Démarrage action : Juin 2021 / Financement 127 000 € à 100 % via le Plan Littoral 21.

- Étude prospective de systèmes d'élevage de coquillages innovants en Méditerranée en partenariat avec Agro Campus Ouest.

Démarrage action : Janvier 2022.

ORIENTATION 2

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AU QUOTIDIEN ET SÉCURISATION DES ESPACES DE PRODUCTION

AXE 5 Produire mieux dans une démarche de développement durable

- Accompagnement de la mise en place de Points d'Apports Volontaires verre et cartons dans les zones conchylicoles de Marseillan, Mèze et Loupian.

Réalisation action : Printemps 2021 en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée.

- Expérimentation de collecte dissociée des coquilles d'huitres issues de dégustation en vue de leur valorisation.

Démarrage action : Eté 2021 en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée et COVED.

AXE 6 Accompagner les installations et faciliter les transmissions d'entreprise

- Donner de la lisibilité aux porteurs de projets et conchyliculteurs par l'élaboration de guides de lecture sur les aspects réglementaires, sanitaires et démarches à l'installation.

Démarrage action : Octobre 2021 / Financement 43 000 € à 100 % via le Plan de relance.

- Collaboration avec le Lycée de la Mer pour la mise en œuvre d'un Certificat de Qualification Professionnel « Responsable d'exploitation conchylicole » accessible aux personnes exerçant dans le milieu conchylicole sans le niveau Bac.

Démarrage action : Septembre 2021.

- Accompagner les cédants par l'élaboration d'un guide de la transmission réussie pas à pas.

Démarrage action : Décembre 2021 / Financement 9 000 € à 100 % via le Financement Revitalisation TIMAC.

- Accompagner les conchyliculteurs par la mise en œuvre d'une formation pilote « Bien préparer son départ à la retraite et la transmission de son entreprise ».

Démarrage action : Décembre 2021 / Financement 2 000 € à 100 % via le Financement Revitalisation TIMAC 100 % : 2 000 €.

ORIENTATION 3

PROMOTION DE LA CONCHYLICULTURE ET VALORISATION DES PRODUITS

AXE 9 Promouvoir les produits, les pratiques vertueuses et la qualité d'accueil dans les mas conchylicoles

- Communiquer et promouvoir les marques Huitres et Moules de Méditerranée : relations presse, réseaux sociaux, réalisation d'outils de PLV à l'effigie des marques.

Démarrage action : Mars 2021 / Financement 23 000 € à 80 % via Europe, Région Occitanie, Région Sud, Conseil Départemental de l'Hérault.

- Communiquer et promouvoir les marques Huitres et Moules de Méditerranée : création d'outils de plv, promotionnels...

Démarrage action : Novembre 2021 / Financement 2 500 € à 100 % via Groupama Méditerranée.

- Accompagnement de l'association OP de Thau dans le cadre de la finalisation du dossier IGP Huitres de Thau.

- Accompagnement de la sortie de certification Agriculture Biologique des entreprises de Méditerranée.

AXE 10 Communiquer sur les métiers

- Jalonner puis conduire une analyse de Gestion des Emplois et Compétences et apporter les réponses pour pallier aux difficultés de recrutement des entreprises.

Démarrage action : Décembre 2021 / Financement 30 000 € à 100 % via la Région Occitanie.

- Promotion des métiers de la conchyliculture par la création d'un film en réalité virtuelle et ses supports de communication pour susciter des vocations.

Démarrage action : Octobre 2021 / Financement 18 000 € à 100 % via le Plan de relance.

AXE 11 Pénétrer des nouveaux marchés et développer de nouvelles activités dans les mas.

- Création d'outils de promotion des dégustations de Méditerranée : plaque identification et panneau pédagogique.

Démarrage action : Novembre 2020 / Financement 30 000 € à 100 % via le Plan Littoral 21.

- Élaboration d'un vadémécum réglementaire et sanitaire pour accompagner les dégustations de coquillages.

Démarrage action : août 2021.

AXES TRANSVERSAUX

AXE A Communication interne et partage de l'information.

- Diffusion mensuelle de la newsletter du CRCM.
- Organisation de réunions annuelles dans chaque port de la façade pour partager les avancées et s'imprégner des remontées du terrain pour réajuster les actions.
- Lutter contre les vols de coquillages en collaboration avec les Services de l'État et la gendarmerie.

AXE B Détecter, partager et insuffler l'innovation.

- Organisation des tables rondes « Recherche & Conchyliculture » en collaboration avec IFREMER et les porteurs de recherche, d'expérimentations techniques, d'innovation...

AXE C Former et faire monter en compétences.

- Veille et organisation de formations thématiques pour répondre aux besoins des professionnels.

AXE D Structuration de la profession.

- Appui aux syndicats conchylicoles locaux pour les accompagner dans leurs projets locaux.
- Jalonnement d'une coopérative conchylicole méditerranéenne pour améliorer la compétitivité des entreprises / Financement amorçage 3 500 € 100 % via Groupama Méditerranée.





LE CONTRAT DE FILIÈRE EST RÉALISÉ EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC



&



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER POUR SON ANIMATION DE

